

## Clinique Bonneveine

89 Boulevard du Sablier  
13008 Marseille  
Tél : 04.96.14.14.14

### **HANDI BONNEVEINE** **LE PÔLE SANTÉ DE LA CLINIQUE DE BONNEVEINE DÉDIÉ** **A LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

#### **L'ÉTABLISSEMENT**

La Clinique de Bonneveine - établissement du Groupe AVEC - est un établissement de santé privé à but non lucratif, sous statut ESPIC.

Cet établissement, créé en 1927, recense près de 10 500 séjours hospitaliers par an, 6 600 interventions et 120 000 actes externes réalisés par les professionnels de l'établissement.

La clinique dispose de lits de Chirurgie, de Médecine, de Soins de Suite et de Réadaptation, d'Hôpital de Jour, et de places de Chirurgie ambulatoire, de Chimiothérapie ambulatoire, de box en Surveillance Continue, d'un bloc opératoire équipé de 5 salles d'intervention, d'une pharmacie à usage interne, d'un service d'imagerie médicale, d'un centre de consultations et de soins externes, d'un laboratoire de biologie médicale, d'un centre dentaire, d'un centre d'optique, d'un magasin de matériel médical.

Ainsi, la Clinique de Bonneveine est un établissement où le patient bénéficie d'une **prise en charge pluridisciplinaire** avec un **parcours de soins adapté à ses besoins**.

Facile d'accès, l'établissement n'a cessé de se moderniser afin de répondre aux besoins de ses patients et d'offrir un service associant **savoir-faire, sécurité et qualité**.

#### **L'HISTORIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Toujours dans cet esprit de réponse aux besoins des patients et **d'accès aux soins pour tous**, la Clinique de Bonneveine a orienté son nouveau projet d'établissement vers la prise en charge des personnes vulnérables, et plus particulièrement des Personnes en Situation de Handicap (P.S.H).

Cette orientation s'appuie notamment sur la **loi du 11 février 2005** sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées mais surtout sur la **Charte Romain Jacob** qui concerne l'accès à la santé, donc aux soins, des personnes en situation de handicap, et du **Rapport Denormandie / Cornu-Pauchet** sur l'accès aux droits et aux soins des personnes en situation de handicap.

L'accès aux soins des personnes en situation de handicap est un objectif de santé publique reposant sur **deux grands principes, l'égal et le libre accès aux soins pour tous**.

Les personnes en situation de handicap bénéficient des **mêmes droits et devoirs** dans leur accès aux soins que les autres citoyens. Or, si elles connaissent une augmentation de leur espérance de vie, des études mettent en évidence une **morbidity et une mortalité plus élevées que la population générale**, du fait de leur handicap qui les prédispose à un risque plus élevé de pathologies mais **également du fait d'une prise en charge médicale parfois insuffisante et/ou inadéquate**.

Les difficultés de communication majorées de troubles cognitifs souvent rencontrées chez les personnes en situation de vulnérabilité, et notamment en situation de handicap, gênent considérablement le repérage et l'analyse des symptômes présentés entraînant des errements diagnostiques et des retards de prise en charge.

De plus, l'absence de conditions nécessaires et indispensables - lieu dédié (calme, à l'écart de toute agitation), temps (exemple du passage par les urgences) et de formation du personnel soignant - compliquent de fait cette prise en charge.

La demande principale est souvent due à une modification récente du comportement chez des patients qui n'ont pas toujours les moyens (déficience mentale, polyhandicap, maladie neurodégénérative ...) d'indiquer la topographie de leurs douleurs et manifestent ainsi leurs problèmes.

### **L'établissement a structuré depuis plusieurs années un Pôle Santé ayant pour objectif l'accès à des soins de qualité pour les personnes en situation de handicap :**

- ❑ notamment au travers de son adhésion à Parcours Handicap Sud / Inter-Parcours Handicap 13 (2011) , et de son partenariat avec HandiDent (2009) et HandiSanté (2015)
  
- ❑ mais aussi de sa participation :
  - **au groupe de travail HAS**, dans le cadre de l'élaboration du guide "Accueil, accompagnement et organisation des soins en établissement de santé pour les personnes en situation de handicap" en 2016/2017
  - **au projet sur le vieillissement** des personnes en situation de handicap de l'ARS (2016),
  - **aux Etats Généraux de la Déficience Intellectuelle** à la Maison de l'Unesco à Paris en 2018 (lien vers la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=vuXdJdZOP8M>)
  - **au groupe de travail sur l'évaluation et l'évolution du dispositif des consultations pluridisciplinaires dédiées aux personnes en situation de handicap**, - Ministère des Solidarités et de la Santé
  - **à la table ronde sur l'accès à la santé des personnes en situation de handicap** dans le cadre des Agoras de l'ARS PACA,
  - **à la table ronde, en présence du Ministre de la santé et de la prévention lors de l'université d'été du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées.**
  
- ❑ et son implication active a été récompensée par l'obtention :
  - **d'un trophée de l'innovation de la FEHAP** pour l'hôpital de jour dédié aux personnes en situation de handicap (2017) (lien pour accéder à la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=OasQGul4mKU>),
  - **d'un trophée national 2018 "Mobiliser et agir : l'accessibilité aux soins"** dans le cadre du 21ème Trophée handicap MNH (2018)
  - **du label régional 2018 "Droits des usagers de la Santé"** pour l'hôpital de jour dédié aux personnes en situation de handicap (2018).
  - **du trophée régional « Droit des usagers » délivré par l'ARS** pour l'hôpital de jour dédié aux personnes en situation de handicap (2018).

A ce jour, **de nombreuses conventions de partenariat** ont été signées avec des associations et établissements relevant du champ du handicap.

Au sein de son Pôle santé HANDI BONNEVEINE, la Clinique a structuré un parcours de soins global et pluridisciplinaire, dédié aux personnes en situation de handicap.

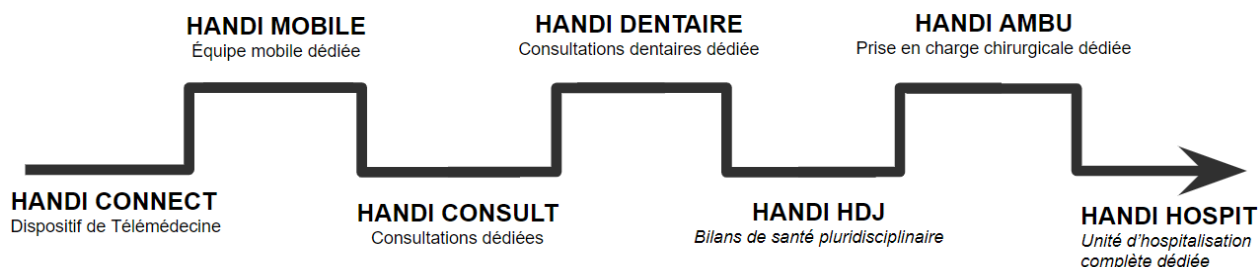
Ce parcours de soins s'adresse aux adultes et enfants, porteurs de tout type de handicap (physique, psychique, mental, polyhandicap, ou troubles autistiques), vivant au domicile ou en établissement médico-social.

Il a vocation à favoriser leur accès à la santé au travers de dispositifs spécifiques :

- **HANDI CONNECT** : Dispositif de télémédecine pour les personnes en situation de handicap résidentes de structures médico-sociales.  
Afin de limiter les déplacements et réduire les délais d'attente, des pro référents réalisent des examens grâce à un équipement portable de télémédecine, en lien avec l'équipe soignante référente de la Clinique.
- **HANDI MOBILE** : Interface privilégiée entre les personnes vivant au domicile et/ou en structure médico-sociale, les aidants familiaux et/ou professionnels, ainsi que l'équipe soignante du domicile et/ou structure médico-sociale et l'équipe soignante de la clinique.  
L'équipe mobile intervient afin de réaliser une évaluation et une prise en charge médicale complexe dans une logique d'aller vers.
- **HANDI CONSULT** : Dispositif de consultations dédiées bénéficiant de locaux et équipements adaptés, et permettant un accès privilégié à des consultations médicales et au plateau technique, pour des prises en charge complexes, évitant ainsi des ruptures de soins.
- **HANDI DENTAIRE** : Dispositif de consultations dentaires dédiées, assurées au sein du centre dentaire. Ces soins dentaires sont réalisés au fauteuil par une équipe référente formée et expérimentée, pouvant avoir recours si nécessaire au gaz anesthésiant (MEOPA).
- **HANDI HDJ** : Hôpital de jour spécifique permettant la réalisation de bilans de santé coordonnés et pluridisciplinaires afin de réaliser une prise en charge somatique individualisée et centrée sur la personne.  
Ces prises en charge sont réalisées le jeudi, jour spécifiquement dédié à ces patients.
- **HANDI AMBU** : Dispositif permettant la réalisation d'actes diagnostiques et chirurgicaux sous anesthésie générale. Ces prises en charge bénéficient d'une organisation reposant sur des créneaux opératoires spécifiques, une équipe dédiée et formée, ainsi qu'un renforcement des effectifs médicaux et paramédicaux.
- **HANDI HOSPIT** : Unité d'hospitalisation complète dédiée, disposant de chambres spécifiquement aménagées et d'équipements adaptés.  
Ces prises en charge de médecine, chirurgie et soins de réadaptation sont assurées par une équipe formée et expérimentée, avec des effectifs renforcés.

# Pôle Santé Handicap – HANDI BONNEVEINE

## Parcours Global de Prise En Charge



- Equipe référente et pluridisciplinaire
- Personnel formé et expérimenté
- Projet de service spécifique
- Prise en charge individualisée
- Locaux / équipements dédiés et adaptés

**N°Unique**  
**06 23 04 52 21**

**En complément de ces dispositifs dédiés, les personnes en situation de handicap bénéficient également accès à l'ensemble du plateau technique de la clinique, dans des conditions privilégiées et adaptées :**

- ❑ **Le centre de consultations et de soins externes**, ouvert du lundi au samedi, propose des consultations d'une **soixantaine de spécialités différentes assurées par une centaine d'intervenants**. Ce centre, adapté à l'accueil des personnes en situation de handicap, s'intègre pleinement dans le parcours de soins du patient et permet **un accès facilité** à des **consultations spécialisées**.
- ❑ **Le médecin de garde** assure une permanence des soins pour les consultations non programmées, en journée du lundi au vendredi et le samedi matin, avec un accès identifié et privilégié pour les personnes en situation de handicap, notamment en lien avec les établissements médico-sociaux (numéro dédié et organisation spécifique).
- ❑ **Un accès privilégié** existe sans rendez-vous au plateau technique (imagerie médicale, laboratoire de biologie médicale) avec une prise en charge immédiate.

**Ce pôle de santé permet d'offrir des solutions de prise en charge à des personnes en situation de handicap présentant des pathologies complexes et qui se retrouvent en rupture de soins du fait de l'absence de réponse sanitaire adaptée à leurs besoins.**

**Il est à noter que depuis 2015, les équipes ont intégré un Plan de formation pluriannuel, notamment sur les thématiques suivantes :**

- Connaissance des personnes handicapées
- Prise en charge des personnes en situation de handicap
- Gestion de l'agressivité de la personne polyhandicapée
- Approche générale de la surdité
- Communication visuelle signée
- Sensibilisation au handicap psychique
- Outils de communication non verbaux auprès du patient autiste

- Vieillesse et fin de vie des personnes handicapées
- Prise en charge de l'enfant autiste
- Autisme et psychose
- DIU Déficience intellectuelle/handicap mental

Par ailleurs, dans le but de permettre un partage d'expérience, tout en travaillant à l'amélioration de la prise en charge des personnes en situation de handicap dans le système de santé, l'ensemble des Instituts de Formation en Soins Infirmiers partenaires de notre établissement a été sollicité. La Clinique de Bonneveine est ainsi terrain de stage des étudiants en soins infirmiers dans le cadre de son parcours de soins pour personnes en situation de handicap.

### Les partenariats :

Afin de mener à bien ce projet, la Clinique de Bonneveine a développé de nombreux collaborations et partenariats avec les acteurs du médico-social tournés vers le Handicap :

- **Adhésions à des réseaux** : Handident, Handi Santé, Parcours Handicap Sud et Interparcours Handicap 13
- **Conventions de partenariat avec des associations médico-sociales**
- **Conventions de partenariat avec des établissements médico-sociaux** : MAS, ESAT, Foyer d'hébergement, EEAP, APAH, IME, SAVS, SAMSAH, SSAD, SSIAD, CAMPS Autisme, Accueil de jour enfants autistes, Établissements expérimentés pour enfant en situation de handicap

**Des représentants du secteur médico-social / handicap siègent** à la Commission des Usagers et au Conseil d'Administration de l'établissement.

**La présidence de la Commission des Usagers** est assurée par une représentante de **l'Association des Paralysés de France**.

### L'établissement, dans le cadre du suivi de ce projet, a mis en place différentes modalités d'évaluation :

- **Un "livre d'or"**, permettant de recueillir des témoignages libres des patients et de leurs accompagnants, illustrant leur vécu émotionnel et leur ressenti suite à cette journée de prise en charge en hôpital de jour
- **Un questionnaire de satisfaction patient et famille**, qui est distribué à la sortie aux aidants ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Celui-ci comprend une évaluation de l'accueil, du séjour, de la prise en charge de la douleur, de la prestation hôtelière, de la sortie, et une synthèse du séjour.

Certains ajustements ont permis de mieux organiser la prise en charge en aval de l'hôpital en concertation entre l'établissement et les structures ou familles, ce qui a eu pour répercussion d'augmenter le nombre de patients pris en charge au sein de l'hôpital de jour

- **Un questionnaire d'évaluation pour les soignants** a été diffusé afin de recueillir le ressenti, les difficultés et les propositions d'amélioration de l'équipe soignante
- **Une cellule de pilotage avec une évaluation annuelle, composée :**
  - du directeur
  - des médecins référents
  - du chirurgien dentiste
  - de la directrice des soins infirmiers
  - de la responsable infirmier
  - de l'assistante sociale
afin d'évaluer l'organisation, le fonctionnement et les matériels/équipements.

## DES CONSULTATIONS DÉDIÉES À LA PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

### ❑ **Le dispositif**

Ce dispositif permet, dans des locaux dédiés spécifiquement aménagés et équipés, la réalisation de consultations de soins courants.

La prise en charge de **la douleur et de soins dentaires** est tout particulièrement traitée.

Le personnel du dispositif est un **personnel expérimenté et formé** à la prise en charge des personnes en situation de handicap qui est **spécifiquement dédié à ce dispositif**.

### ❑ **Le public ciblé**

Ce dispositif peut prendre en charge toutes les personnes en situation de handicap, adultes et enfants, atteints de handicap psychique, mental, physique, de polyhandicap, ou relevant de troubles autistiques, vivant à domicile ou en institution.

### ❑ **L'équipe pluridisciplinaire**

L'équipe pluridisciplinaire du dispositif est constituée ainsi :

- Médecin coordinatrice, référente "Personnes en situation de handicap"
- Médecin Algologue, référente "Douleur"
- Médecin généraliste
- Chirurgien dentiste
- Psychomotricienne DE et Praticienne en cohérence cardiaque
  
- Responsable infirmière, référente "Personnes en situation de handicap"
- Infirmiers
- Agent administratif

Selon les situations, peuvent également intervenir des médecins spécialistes du centre de consultations de la clinique et des intervenants paramédicaux : psychologue, diététicienne, orthophoniste, kinésithérapeute, APA, neuropsychologue.... mais aussi l'équipe référente de l'Hôpital de Jour dédié aux personnes en situation de handicap.

L'équipe pluridisciplinaire du dispositif est sous la **responsabilité médicale du Dr Nathalie PETIT - Médecin Infectiologue, référente "Personnes en situation de handicap"** au sein de la Clinique de Bonneveine.

Ce dispositif est supervisé par **Mme Mireille MOY-RAUX - Responsable infirmière**, référente "Personnes en situation de handicap" au sein de la Clinique de Bonneveine et **titulaire du DU Déficience intellectuelle/handicap mental et du DU Douleur**.

### ❑ **L'organisation du service**

Ce dispositif opérationnel du lundi au vendredi de 9H à 17H, permet, dans des locaux dédiés spécifiquement aménagés et équipés, la réalisation de consultations de soins courants. Il est structuré au travers d'un parcours patient identifié, adapté et facilité.

- Prise de rendez-vous téléphonique
- Entretien d'évaluation et de préparation
- Organisation de la prise en charge spécifique pour la personne, et ce dans des délais les plus courts
- Structuration du parcours global et individualisé
- Intégration de l'accompagnant dans ce dispositif

## ❑ L'accès au plateau technique de la clinique

Les patients pris en charge ont accès au plateau technique de la clinique :

- **Imagerie médicale** : radiologie générale, mammographie, sénologie, centre de dépistage du cancer du sein (agrément ARCADES), échographie générale, écho-cardio, échodoppler, épreuve d'effort, scanner dentaire 3D Cone Beam
- L'établissement a signé, en complément, des **conventions** avec des établissements disposant de **scanner et d'IRM** (Clinique Bouchard, Hôpital Européen, Clinique Clairval)
- **Laboratoire de biologie médicale** : prise de sang, prélèvement bactérien et mycologique, complété en dehors des heures d'ouverture par une convention de partenariat avec le laboratoire de Saint Joseph, afin d'assurer la continuité 7j/7 et 24h/24
- **Magasin de matériel médical** : matériel disponible à l'achat ou à la location, possibilité de livraison à domicile, orthopédie (semelles, orthèses...), remise en forme, autonomie
- **Centre dentaire**
- **Magasin d'optique**
- **Centre de consultations et de soins externes**

## ❑ Le rôle des aidants et accompagnants

L'aidant familial et/ou l'accompagnant professionnel est **pleinement intégré dans le dispositif**.

Il est partie prenante, notamment afin de faciliter les échanges, mais aussi la réalisation des consultations et/ou examens.

## ❑ Les locaux

Ce dispositif est mis en place au sein de locaux spécifiques et dédiés, dans une structure modulaire adossée au bâtiment des consultations externes de la clinique.

Ces locaux permettent d'offrir un lieu de consultations calme, apaisant dans un environnement serein.

Les locaux sont aménagés et équipés afin de faciliter l'accessibilité et la prise en charge des patients.

L'équipement spécifique permet de s'adapter à tout type de prise en charge, y compris aux situations les plus complexes.

Cette localisation est facile d'accès avec un parking gratuit et des places identifiées et réservées aux personnes en situation de handicap.

Les locaux d'une surface totale de 55 m<sup>2</sup> sont composés d'un espace accueil administratif de 20 m<sup>2</sup> et d'une salle d'examen et de soins de 35 m<sup>2</sup>.

## ❑ Les matériels

L'équipe des consultations dédiées dispose de matériel spécifique et dédié, permettant une prise en charge adaptée et facilitée des patients :

- table d'examen électrique
- tapis de sol
- table multi diagnostic
- chariot de soins
- verticalisateur
- équipement MEOPA
- chariot Snoezelen
- chaise pèse malade
- petit matériel médical

## **UNE PRISE EN CHARGE INNOVANTE EN HÔPITAL DE JOUR**

Depuis 2015, la Clinique de Bonneveine a mis en place un hôpital de jour spécifiquement dédié aux personnes en situation de handicap, complété depuis janvier 2019 par un hôpital de jour sur les troubles fonctionnels ORL et de la déglutition.

L'établissement, **de par sa taille et son expérience dans des prises en charge atypiques et difficiles**, est un acteur favorisant l'accès à la santé des populations vulnérables à travers la prise en charge en hôpital de jour.

Au travers de ses prises en charge en hôpital de jour, **la clinique de Bonneveine répond à un manque** - souvent constaté lors de différentes rencontres avec les institutions prenant en charge les personnes en situation de vulnérabilité - **de prise en charge somatique simple et coordonnée** tout en s'intégrant dans un **parcours de santé organisé et coordonné** avec les différentes institutions et/ou médecins traitants qui en font la demande.

Il s'avère fréquemment que des examens simples (dentaire, O.R.L., Bladder scan pour les rétentions urinaires, échographie abdominale) suffisent à **identifier un problème somatique dont le traitement est simple, rapide, voire immédiat. On évite ainsi le cercle vicieux** : troubles du comportement - majoration des médications - pérennisation des problèmes somatiques.

Dans le cas où nul problème somatique n'est mis en évidence, la simple élimination de ceux-ci sera une indication précieuse pour la prise en charge des troubles manifestés.

**La clinique de Bonneveine**, au travers de cet Hôpital de Jour dédié aux personnes atteintes de handicap psychique, mental et/ou moteur, permet la **prise en charge des personnes en situation de handicap en réalisant des bilans complets et aussi d'établir des bilans personnalisés**, du fait d'une prise en charge personnalisée et pluridisciplinaire.

Le patient atteint de handicap dispose d'un **plateau technique sur l'ensemble de la clinique** : consultations pluridisciplinaires (médicales, paramédicales et psychosociales), examens d'imagerie médicale (radiographies, échographies, dopplers), examens biologiques, examens dentaires. Dans cette optique, un bilan médical le plus complet possible est réalisé. Les équipes soignantes sont formées à l'utilisation du **gaz Meopa**, ce qui permet d'examiner certains patients anxieux en situation de soins ou d'examens.

Une attention toute particulière sera portée sur **l'évaluation de la douleur** par le médecin algologue et l'infirmière référente "douleur".

**Un bilan bucco-dentaire** est réalisé, des soins dentaires pouvant être programmés ultérieurement.

La réalisation de **dépistages cancers** est également prévue : dépistage cancer du sein, dépistage colo-rectal...

La réalisation de cet hôpital de jour permet également la **construction d'un parcours de soins avec un projet de soins personnalisé**.

**Cet hôpital de jour est organisé trois jeudis sur quatre, et en cas de besoin particulier sur d'autres jours.** Cela concerne les populations adultes et enfants, atteints d'handicap psychique, mental, physique, de polyhandicap, ou relevant de troubles autistiques.

Sur une seule et même journée, les patients bénéficient de différentes **consultations** avec les spécialistes présents sur la structure, que ce soit au niveau médical, dentaire, paramédical ou psychosocial, **d'examens biologiques** au laboratoire d'analyses médicales, **d'examens d'imagerie** grâce au service d'imagerie médicale. En fin de journée, une synthèse médicale est réalisée et transmise au médecin traitant du patient.

Cet hôpital de jour est spécifiquement organisé et structuré autour de la prise en charge de la personne en situation de handicap, en adaptant en permanence la prise en charge en fonction de l'état de la personne et ce en tenant compte de son anxiété et de ses émotions pendant tout le déroulé de la journée.



❑ **Les objectifs de cet hôpital de jour sont :**

- **de répondre aux besoins** des patients en situation de handicap et **d'intégrer les aidants** dans le parcours de soins du patient
- **de limiter le nombre de déplacements et le stress** en regroupant sur une même journée et en un même lieu les examens et consultations en fonction des besoins du patient
- d'offrir un **bilan médical** le plus complet et adapté possible
- de limiter le recours aux **hospitalisations inutiles**
- d'accueillir les personnes en situation de handicap dans un **cadre adapté avec du personnel formé et qualifié**
- **d'améliorer l'accès aux soins**, à la prévention et au dépistage du cancer
- de permettre aux personnes en situation de handicap de **maintenir un bon état de santé**
- **d'établir ou d'actualiser le projet de soins** des personnes prises en charge

❑ **Une organisation et des moyens spécifiques mis en œuvre :**

Cet hôpital de jour spécifique bénéficie d'une organisation et de moyens spécifiques centrés sur une **réponse individuelle et adaptée** aux personnes prises en charge.

**Une équipe pluridisciplinaire** permet une **prise en charge individuelle des patients et de leurs aidants**. Cette équipe médicale et paramédicale dédiée et motivée est composée de :

- un médecin expérimenté dans les prises en charge complexes médico-sociales en gériatrie et sidénologie
- un médecin algologue référent "Handicap"
- un médecin phoniatre
- un chirurgien dentiste
- une responsable IDE titulaire du DU Déficience intellectuelle/handicap mental et du DU Douleur référente douleur dans l'établissement
- un infirmier
- une secrétaire médicale
- une psychomotricienne
- un agent des services logistiques

**En fonction de la complexité des prises en charge**, d'autres personnels hospitaliers peuvent être appelés en renfort. Les intervenants complémentaires sont les suivants :

- médecins spécialistes : ORL, gynécologues...
  - diététicienne
  - assistante sociale
  - psychologue
  - orthophonistes
  - neuropsychologue
- les prises en charge sont réalisées dans les locaux d'un service identifié au sein de **locaux dédiés et spécialement aménagés** : infirmerie, chambres médicalisées, espace collectif
  - les prises en charge sont structurées autour d'une **organisation spécifiquement conçue pour des prises en charge sur le patient et ses aidants**, permettant une **adaptation constante** à l'état de la personne tout au long de la journée
  - une préparation soigneuse de la journée d'hôpital de jour pour **l'adapter au mieux à la personnalité du patient reçu, avec une fiche de liaison**, et des nombreux échanges téléphoniques.
  - une sensibilisation de tous les correspondants spécialistes, avec une **mobilisation de médecins volontaires et formés** à l'utilisation du MEOPA pour la réalisation de certains examens

- **des protocoles existants pour la prise en charge de la douleur et de l'agitation**, réalisé à l'aide des anesthésiste-réanimateurs (utilisation du MEOPA, protocole antalgique intrarectal) et ajusté après concertation avec les équipes soignantes et les aidants familiaux
- **une concertation constante ainsi qu'un accueil des aidants institutionnels et familiaux** afin de stresser le moins possible la personne reçue et que les examens puissent se passer dans les meilleures conditions possibles. À ce titre, les aidants et la responsable infirmière accompagnent les personnes en situation de handicap dans leurs examens afin de faciliter au mieux la réalisation de ceux-ci. **une formation de l'équipe soignante** basée sur des actes pratiques (utilisation du MEOPA) et différentes formations de gestion du stress et de la douleur (formation hypnose prévue pour toute l'équipe soignante de l'HDJ) sans oublier **les échanges avec les institutions spécialisées** et notamment lors des différentes rencontres officielles autour du Handicap.
- **une prise en charge pluridisciplinaire permettant :**
  - de mettre en place des actions de prévention et dépistage, notamment cancérologique (examen mammographique, Hémostest, test PSA, frottis gynécologique)
  - de prendre en charge la douleur,
  - d'évoquer avec les patients et leurs proches la prévention et l'éducation thérapeutique ainsi qu'un accompagnement social.

#### ❑ **Le déroulé d'une journée type est structuré comme suit :**

- Les patients et leurs accompagnants sont **accueillis en début de matinée**, entre 8h30 et 9h00.
- Les formalités administratives d'enregistrement effectuées, les patients sont **installés en chambre par l'équipe soignante qui leur explique le déroulé de leur journée** de prise en charge.
- Un petit déjeuner leur est servi, **après réalisation d'un bilan sanguin** si celui-ci s'avère nécessaire.
- **Le médecin coordonnateur** se rend ensuite dans leur chambre afin de leur expliquer leur prise en charge médicale sur cette journée.
- **La journée est consacrée aux examens** d'imagerie médicale (tels radio thorax, panoramique dentaire, troubles de la déglutition, échographie, écho-doppler,...), au bilan neurologique, à la réalisation d'un électro-encéphalogramme, **et si nécessaire des consultations de spécialistes** sont également programmées.
- Pendant la pause-déjeuner, un repas est servi aux patients et à leurs accompagnants.
- **Les interventions de l'assistante sociale, de la diététicienne, et de la psychologue** sont programmées en fonction du déroulé de la journée.
- La responsable infirmier adapte en fonction des besoins et du déroulé de la journée, les rendez-vous des consultations de spécialistes et/ou d'examen.
- **En fin de journée, une synthèse médicale est réalisée.** Celle-ci est remise au patient et transmise au médecin traitant et/ou à l'équipe médicale de la structure à l'origine de l'hôpital de jour.
- **Une attention toute particulière** est portée, mais aussi une **adaptabilité permanente** est mise en place, afin que ces types de prises en charge soient réalisées dans des conditions optimales.

#### ❑ **Le rôle de l'aidant :**

Dès sa création, l'aidant familial et/ou l'accompagnant professionnel a été intégré dans le cadre du dispositif mis en place. Il en est partie prenante, notamment afin de faciliter les échanges et la réalisation des consultations et/ou examens tout au long de la journée.

❑ **Afin de faciliter les prises en charge, les équipes ont développé un certain nombre d'outils et techniques :**

- Utilisation du gaz MEOPA
- Films d'habituations qui présentent l'ensemble de la journée et les consultations externes

liens pour accéder à la vidéo concernée : accueil et chambre : <https://youtu.be/AL7HkDtJTWA> - consultation médicale : <https://youtu.be/6-hl8K1bYo4> - utilisation du gaz MEOPA : <https://youtu.be/DOQfZNXLPLI> - prise de sang : <https://youtu.be/ODzkVlwWODA> - consultation dentaire : <https://youtu.be/NUlaeCPfj70> - examen de radiographie dentaire : <https://youtu.be/7fXTKhWNgvk> - radiographie abdominale : <https://youtu.be/g2fMUG3MyEU> - examen d'échographie : <https://youtu.be/Myw08WeLLtE> - consultation ORL : <https://youtu.be/oLAsGjoh4Zc> - consultation ophtalmologue : <https://youtu.be/HYcEzqQsV2I>

- Pictogramme permettant les échanges avec les patients non communicants
- Fiche de liaison préparatoire
- Fascicule de présentation
- Tablettes informatiques tactiles
- Utilisation de verticalisateurs patients

## **UN NOUVEAU PROJET DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ARTICLE 51**

**Forte de son expérience sur la prise en charge des personnes en situation de handicap**, la clinique souhaite aujourd'hui renforcer sa volonté d'orientation en faveur de l'accès à la santé des personnes en situation de handicap.

C'est dans cet esprit que notre établissement s'est engagé dans un **projet innovant de création d'une unité et d'une équipe mobile dédiées** à la prise en charge des personnes en situation de handicap.

❑ **L'équipe mobile pluridisciplinaire serait une interface privilégiée entre les personnes en situation de handicap, les aidants ainsi que les professionnels et l'équipe soignante.** Cette équipe mobile **interviendrait, en amont et en aval de l'hospitalisation** et aurait comme objectifs :

- d'assurer **un soutien pour les aidants et les patients** : visite à domicile ou sur le lieu de vie, aide et conseil dans la préparation de l'hospitalisation, accompagnement dans les démarches administratives
- de réaliser **une expertise globale de la situation du patient** afin de mieux préparer son hospitalisation, puis son retour à domicile
- de **préparer les patients à l'hospitalisation** : présentation de photos de l'équipe et des locaux, explication du déroulé de l'hospitalisation, soutien
- de mettre en œuvre des **actions de conseil, de soutien et de concertation** auprès des professionnels et des équipes qui gravitent autour du patient
- de trouver une **solution adaptée pour la sortie** du patient, tout en veillant à la continuité des soins en préparant **le retour du patient** (domicile, institution, HAD, SSIAD, SPASAD...)
- d'améliorer la **coordination et la continuité de la prise en charge** des personnes en situation de handicap
- de **développer un réseau** qui pourrait intervenir à tout moment dans la prise en charge du patient en situation de handicap
- de **faire participer et d'intégrer l'aidant** dans la prise en charge du patient
- de mettre en place une organisation de soins adaptée et personnalisée en fonction du profil du patient
- d'intervenir auprès des services hospitaliers qui prennent en charge des personnes en situation de handicap
- de former et d'accompagner **les aidants à l'évaluation de la douleur**

L'équipe interviendrait sur la demande du médecin traitant ou de l'équipe soignante de la structure qui envisage d'hospitaliser le patient.

- ❑ **L'unité dédiée aux personnes en situation de handicap** serait **une unité polyvalente**, composée de 8 à 10 lits, ouverte à tout patient en situation de handicap, qu'il soit moteur, psychique ou mental, et regroupant l'ensemble des activités : médecine, chirurgie, ... au sein d'un seul service, **et aurait comme objectifs :**
  - d'offrir aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants une **prise en charge continue** qui soit **adaptée à leurs besoins**
  - de permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier de soins dans un **cadre adapté, équipé en fonction de leur handicap** (chambres, lieux de soins ...)
  - de proposer une prise en charge globale avec une **coordination et une continuité des soins**. En ce sens, la clinique veillera à ce que les traitements et soins en cours avant l'hospitalisation soient maintenus
  - d'adapter nos organisations à chaque patient, notamment grâce à l'expertise d'une **équipe formée et qualifiée** dans la prise en charge du handicap
  - **d'identifier et de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap**
  - de faire de cette unité un lieu de soins tant pour les patients que pour leurs aidants en proposant par exemple des hospitalisations de répit et des consultations avec une psychologue
  - **d'intégrer pleinement l'aidant** durant l'hospitalisation au niveau des soins mais aussi lui proposer de dormir au chevet du patient ou au sein de l'établissement
  - **de réduire l'anxiété** due à l'environnement hospitalier en créant une unité cocooning loin des stéréotypes des services hospitaliers
  - d'offrir un parcours de soins de qualité aux patients avec une prise en charge avant et après l'hospitalisation.

Le fonctionnement de ce service sera structuré autour d'un projet de service avec un focus sur **l'organisation du séjour** de l'entrée à la sortie, mais également une attention toute particulière sur des thématiques telles que la **communication**, la place des **aidants**, la **restauration** ou la prise en charge de la **douleur**.

Afin d'offrir une prise en charge qui se veut la plus adaptée et optimisée, l'équipe paramédicale sera élargie à de **"nouveaux métiers"**, c'est-à-dire des métiers **non présents dans les services hospitaliers** : aide médico-psychologique, psychomotricien, ostéopathe, ergothérapeute...

L'objectif de cette organisation est de pouvoir **disposer de toutes les compétences professionnelles nécessaires** pour assurer la sécurité et la qualité de ce type de prise en charge.

Ce projet est basé sur un **Plan de Formation spécifique et conséquent des équipes**.

L'objectif en serait de former les équipes sur la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de handicap, afin qu'elles soient qualifiées sur ce type de prise en charge atypique, tant au travers de formations générales sur le handicap que de formations ciblées sur des thématiques spécifiques (langage non verbal, prise de repas et déglutition...).

De plus, au regard de la spécificité de cette prise en charge, **le ratio "personnel" sera supérieur au ratio classique des services hospitaliers**.

#### ❑ **L'aide et le soin à domicile**

Afin de pouvoir proposer aux patients une prise en charge après l'hospitalisation, la Clinique de Bonneveine désire créer un **Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile** (S.P.A.S.A.D.) ou formaliser des conventions avec des structures exerçant dans ce champ d'activité.

Ce service pourrait proposer des soins ainsi qu'un service d'aide à domicile en **amont et en aval de l'hospitalisation**, et ce en interface avec l'équipe mobile.

Les objectifs de ce service sont les suivants :

- **renforcer la continuité des soins** au quotidien mais aussi en aval d'une hospitalisation
- limiter le recours aux **hospitalisations inutiles**
- **réduire le temps d'hospitalisation** lorsque cela est possible

- permettre **d'éviter ou de réduire le nombre d'admissions** dans d'autres structures du fait de la santé du patient (nécessité de continuité des soins et/ou d'aide dans la vie courante pour les gestes du quotidien tels que faire ses courses, se préparer à manger, entretenir son domicile)
- apporter un soutien aux personnes en situation de handicap pour **le maintien de leur qualité de vie**
- contribuer au **maintien ou à un retour à domicile sécurisé**
- offrir des **soins de qualité et adaptés aux besoins** du patient.

Par ailleurs, des conventions avec des structures HAD et SSIAD seraient également formalisées pour éviter des hospitalisations ou pour réduire les hospitalisations incontournables par un retour à domicile organisé en lien avec l'équipe mobile.

## ❑ Les partenaires

Par ses engagements en faveur de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, la Clinique de Bonneveine a développé un réseau autour de différents **partenaires du domaine du handicap**, tels le réseau **HandiSanté, Inter-Parcours Handicap 13**, et différentes **associations (ARI, Sauvegarde 13, UNAPEI...), établissements sociaux et médico-sociaux** via la signature de conventions de partenariat, et **établissements de santé référents** (Hôpital Européen, Hôpital Saint Joseph, Clairval).

Dans le cadre de ce projet innovant, **un groupe de travail composé de représentants d'associations** a été mis en place.

L'objectif principal de ce groupe étant de pouvoir **travailler avec des acteurs de terrain**, spécialisés dans leurs domaines d'intervention.

Ces partenariats se formaliseraient par la signature de conventions de coopération intégrant le projet d'unité dédiée.

## ❑ Le digital et la e-santé

Afin d'optimiser la prise en charge des patients en situation de handicap, la Clinique est intéressée par la mise en place d'**un projet digital**, spécifique à ce type de prise en charge.

Ce projet aurait comme objectif principal de **faciliter et d'améliorer la prise en charge** des personnes en situation de handicap grâce à des outils provenant des nouvelles technologies.

Les outils numériques peuvent **faire tomber des barrières à l'accès** : physiques, psychologiques, organisationnelles et permettre la continuité de la prise en charge dedans/dehors l'hôpital.

Ils peuvent également apporter de la **performance et de l'efficacité** :

- en augmentant le nombre de personnes susceptibles d'être prises en charge
- en évitant des déplacements inutiles et difficiles
- et, **in fine, en réduisant la dépense de santé.**

Ils permettront ainsi :

- **en amont** de préparer l'hospitalisation,
- **pendant** l'hospitalisation de faciliter des échanges permanents entre tous les acteurs de la prise en charge,
- **en aval** d'assurer une organisation et un suivi après la sortie d'hospitalisation.

Ces outils se voudront **souples, intuitifs et sécurisés.**

**Une plateforme numérique sécurisée** permettra :

- la consultation à distance d'un médecin
- le recueil d'avis d'experts
- les échanges de données de santé : ECG, imagerie médicale...
- l'accès au dossier partagé par les personnes habilitées
- l'hébergement agréé de données de santé (HADS)

## ❑ **Un projet innovant en cohérence avec le PRS**

Ce projet innovant est en cohérence avec :

- **le cadre d'orientations stratégiques 2018/2023**, en proposant une palette de réponses diversifiées aux personnes en situation de handicap
- **le Schéma Régional de Santé 2018/2023**, en structurant des parcours de santé dans sept domaines prioritaires, dont le parcours des personnes en situation de handicap

Les objectifs opérationnels du parcours de soins des personnes en situation de handicap consisteront à :

- **développer l'offre médico-sociale d'accueil et d'accompagnement** notamment par la promotion de dispositifs expérimentaux : équipes mobiles sanitaires, pôles de compétence...
- **développer l'accessibilité physique et matérielle ou accessibilité universelle aux soins**, notamment par :
  - la pérennisation des actions expérimentales en matière d'accès aux soins
  - la mise en place de consultations dédiées et d'équipes mobiles
  - l'existence de plateaux d'imagerie médicale et radiologiques adaptés et le développement de la télémédecine
  - le développement de supports de communication adaptés aux personnes en situation de handicap
  - le fait de conforter les connaissances sur le handicap et la mise en place de réseaux de professionnels reconnus pour les cas complexes
- **former et informer les professionnels des établissements de santé, des EMS et aidants sur l'accès aux soins et à la santé, notamment en :**
  - sensibilisant les professionnels de santé à la prise en charge des personnes en situation de handicap
  - formant un réseau de professionnels volontaires à la prise en charge des personnes en situation de handicap
  - développant des temps d'échanges et de pratiques inter-sectorielles

## **UN ENJEU ESSENTIEL : L'AUTORISATION D'UNE INSTALLATION D'UN ÉQUIPEMENT DE SCANOGRAPHIE MÉDICALE**

L'accès aux soins des personnes en situation de handicap est un objectif de santé publique reposant sur deux grands principes, l'égal et le libre accès aux soins pour tous.

Les personnes en situation de handicap bénéficient des mêmes droits et devoirs dans leur accès aux soins que les autres citoyens. Or, si elles connaissent une augmentation de leur espérance de vie, des études mettent en évidence une morbidité et une mortalité plus élevées que la population générale, du fait de leur handicap qui les prédispose à un risque plus élevé de pathologies mais également du fait d'une prise en charge médicale parfois insuffisante et/ou inadéquate.

En effet, nous constatons de très nombreux retours de nos partenaires du champ médicosocial pour les personnes en situation de handicap quant aux difficultés de prise en charge et de réalisation des examens par les équipes des établissements autorisés actuellement et par conséquent, de très nombreux échecs et non réalisation des examens par manque d'expérience et de formation des équipes.

L'accès des populations en situation de handicap sera facilité par la mise de créneaux dédiés et une adaptabilité permanente de l'organisation mais également par une préparation et une organisation de la prise en charge à travers une fiche de liaison spécifique.

Le personnel du service d'imagerie de la clinique de Bonneveine est d'ores et déjà formé et expérimenté à ce type de prise en charge complexe.

Par ailleurs, la présence en permanence au sein des équipes de la clinique de Bonneveine de référents handicap facilite ce type de prise charge.

Il est à noter qu'une installation de scanographe médical disposant d'une technique permettant une acquisition image extrêmement rapide est donc tout particulièrement adaptée à la prise en charge des patients ayant des troubles du comportement.

De même, la résolution spatiale de l'image d'un tel équipement permet une analyse fine des plus petites structures du corps humain, ce qui particulièrement intéressant pour l'explication et la réalisation des examens sur les personnes non communicantes.

Cette installation technique sera en parfaite synergie avec la prise en charge pluridisciplinaire avec un parcours de soins adapté aux besoins des personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, il est très important de rappeler que le projet d'équipement en scanographie s'inscrit dans le respect du plan national de lutte contre les cancers et en particulier sur la thématique du cancer et du handicap.

L'examen par scanner en cancérologie est indiqué pour la plupart des organes, les vaisseaux, la moelle épinière, les os et les articulations. Il intervient dans le diagnostic, le bilan d'examen, le contrôle et le suivi.

C'est donc un élément spécifique du dispositif régional de lutte contre les cancers que nous proposons de consolider sur le site de Bonneveine à la fois au titre de l'orientation du projet médical en direction des personnes en situation de handicap et en direction de la structuration du parcours patients en soins de support.

L'établissement du fait de sa participation à l'ensemble des réseaux de prise en charge des personnes en situation de handicap est également de plus sollicité par les établissements médico-sociaux du département.

La reconnaissance d'un dispositif de consultations dédiées pour les personnes en situation de handicap venant renforcer le parcours de prise en charge des personnes en situation de handicap se traduira par une demande supplémentaire de demande d'examens.

De plus, dans le cadre de la crise covid pour laquelle l'établissement s'est fortement mobilisé et pour lequel il a été reconnu établissement ressource du département pour la prise en charge des personnes en situation de handicap, l'absence d'un tel équipement a considérablement freiné ses possibilités de prise en charge.

**La reconnaissance de cette impérieuse nécessité de santé publique offrirait aux personnes en situation de handicap un plateau technique dédié de haut niveau et montrerait aux yeux de tous que la prise en charge des personnes en situation de handicap est bien une priorité des pouvoirs publics.**

**De tous les établissements de court séjour marseillais, la clinique de Bonneveine est la seule à ne pas avoir de scanner sur son site.** Or cet établissement connaît un véritable regain d'activité. L'imagerie par scanner fait désormais partie du socle minimum pour des soins de court séjour de qualité.

En conclusion, l'objet principal de notre demande est de sécuriser la prise en charge des patients en mettant notre clinique au niveau minimal d'équipement des autres établissements de court séjour, de compléter l'arsenal diagnostique actuel et d'accélérer les délais d'obtention des rendez-vous. En conséquence, cette création améliorera la **précocité du diagnostic** et la **qualité du suivi** des patients suivis par la clinique de Bonneveine et en particulier des personnes en situation de handicap.